

DISCOURS DES VOEUX DE MONSIEUR LE MAIRE

ALLOCUTION DU VENDREDI 11 JANVIER

2019

**Préambule de Christian BASSO,
Premier Adjoint
à l'occasion des Vœux de fin d'année**

Mesdames, Messieurs, chers Lexéennes, Lexéens,

Merci d'avoir répondu à mon invitation.

Monsieur le Maire, cher Gérard, par tradition lexéenne, c'est à moi que reviennent l'honneur et le plaisir de te présenter au nom du conseil municipal nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans les projets municipaux ou familiaux et surtout de santé à toi-même ainsi qu'à ton épouse et à toute ta famille.

Je voudrais remercier tous les élus lexéens qui prennent sur leur temps pour leur participation aux différentes réunions qui ont bien souvent lieu en soirée. A ce sujet, je remercie également les épouses, époux qui acceptent de rester seuls à la maison. « On n'est pas là pour vérifier mais on les croit volontiers. » Ces différentes réunions sont indispensables pour que la démocratie puisse vivre.

L'année 2018 n'a pas été un fleuve tranquille. La France a subi plusieurs actes de barbarie, en début d'année à Trèbes où le Lieutenant Colonel Arnaud Beltrame a échangé sa vie contre celle d'un otage, le dernier en date à Strasbourg en décembre. Il y a eu aussi des joies en particulier lors de la coupe du monde de football où la France a remporté sa deuxième étoile.

Le chômage de masse perdure, la pauvreté touche de plus en plus d'habitants, le pouvoir d'achat régresse. Je comprends la colère de nos concitoyens qui subissent depuis plusieurs décennies une politique de régression qui privilégie en particulier le capital et ignore l'humain, ce qui a amené la révolte du peuple en fin d'année à travers les gilets jaunes.

Je me posais 2 questions :

La première : « Que serait Lexy sans les associations ? »

Malgré les contraintes budgétaires qui nous sont imposées par l'Etat, nous avons toujours décidé de ne pas pénaliser les associations et nous avons toujours maintenu les subventions au même niveau que les années précédentes.

Nous avons fait ce choix car nous savons leurs rôles. Vous êtes des bénévoles, vous donnez votre temps pour animer notre cité, pour offrir des moments de détente, de plaisir, de loisirs à nos habitants qui répondent souvent présents. Vous créez un lien entre les habitants, vous accueillez des jeunes, des moins jeunes pour partager vos passions et vous contribuez à donner une belle image de notre commune vers l'extérieur.

La deuxième question : « Dans 20 ans, la commune de Lexy existera-t-elle ? »

La loi NOTRe qui a permis le transfert de plusieurs compétences aux intercommunalités, se traduit pour Lexy en particulier :

- par la perte de la gestion de l'assainissement depuis novembre 2016,
- le transfert des recettes économiques à la Communauté d'Agglomération,
- et, au 1^{er} janvier 2020, la perte de la gestion de l'eau.

Et pour couronner le tout la disparition en principe de la Taxe d'habitation en 2021.

Ces faits nous conduisent inexorablement vers la disparition de l'identité des communes. Il ne restera plus qu'à faire le transfert de la taxe foncière, qui reste le seul levier financier des communes, pour confirmer ces dires.

Revenons un instant sur l'année 2018 à Lexy qui a vu la réalisation notamment :

Au niveau scolaire :

- Une nouvelle ouverture de classe à Jean Macé en septembre après l'ouverture en 2017 de 2 classes (une à la maternelle, une à Jean Macé).
- La réfection complète des peintures extérieures du groupe scolaire Jean Macé.
- Suivant un plan triennal établi, nous avons installé des tableaux interactifs au groupe Jean Macé, en 2019 les classes du Stodal I seront équipées pour terminer en 2020 par le Stodal II.

Au niveau du Pôle enfance :

- Un grand Merci à toute l'équipe, dirigeants, dirigeante, animateurs, animatrices pour le fonctionnement de ce centre. Celui-ci a accueilli en 2018 environ 600 enfants lors des différentes sessions. Pour la 1ère fois, a été organisé sur une période de 2 semaines un séjour « camping » qui a eu lieu à Oteppe en Belgique pour une quinzaine d'enfants. Avec ses différentes activités et sorties, ce centre de loisirs est très apprécié par les enfants.

Au niveau de la gestion de l'eau :

- La 6ème baisse consécutive du prix du mètre cube d'eau a été votée en décembre à 0.69 €. Sur cette période, le prix du mètre cube d'eau a baissé de 20%.

Par contre, la Communauté d'Agglomération de Longwy a voté pour les Lexéens sa troisième hausse en 3 ans de la taxe d'assainissement, en la passant de 1,40 à 1,63 €/m³, ce qui représente une augmentation de 17%.

La différence entre Lexy et la CAL, c'est que Lexy gère son « eau », et gère de la même façon son assainissement jusqu'en 2016 avec une gestion responsable des deniers des Lexéens et donc défendait leur pouvoir d'achat.

Par contre, la CAL a choisi une gestion en sous-traitance par raison de facilité, manque de volonté et de courage et l'utilisateur paye et continuera à payer. En raison du transfert en 2020 de la compétence « eau » à la CAL, attendez-vous à une forte augmentation du prix de l'eau en quelques années, ce prix risque de

doubler et peut être plus.

Une autre taxe mise en place par l'intercommunalité en 2017 pour les Lexéens et qui est peut être passée inaperçue, la PFAC (la Participation au fonctionnement de l'Assainissement Collectif), l'ex « taxe de raccordement à l'égout » **qui pour nous est du « racket »**.

Voici 2 exemples qui confirment « le racket » :

Je m'explique : la taxe d'assainissement comprend la collecte, le traitement, la gestion, l'entretien des réseaux. c'est-à-dire toutes les dépenses concernant l'assainissement.

- Lorsqu'un promoteur immobilier aménage un lotissement privé, le coût du réseau d'assainissement et de son raccordement est bien sûr compris dans le prix de vente de l'aire de terrain. Le futur propriétaire lors de l'obtention de son permis de construire va payer cette PFAC sur un réseau qui est en copropriété d'un montant d'environ 2000 € pour une maison individuelle en plus du coût des travaux de raccordement.

Un vrai racket !

- S'il y a une création de logements dans une habitation existante qui est déjà raccordée, le propriétaire sera assujéti à cette PFAC qui varie en fonction du nombre de logements même si aucune prestation de l'intercommunalité n'est effectuée. Encore du racket !

Concernant les principaux travaux :

- La couverture d'un terrain de tennis avec un bâtiment très fonctionnel pour un coût de 460 000 € ce qui permet à nos tennismen de pratiquer leur sport dans des conditions optimum et la gestion de la salle des sports est ainsi facilitée.
- La réfection complète de la rue du Commandant Spicq. Les différents travaux ont pratiquement duré une année. Si ceux-ci ont créé des désagréments aux usagers, le résultat est exceptionnel avec la valorisation du Monument aux Morts, la place du 11 novembre avec son éclairage tricolore, l'espace piétonnier autour de l'église et l'augmentation considérable des places de parking. Le coût de ces travaux avoisine 1 million d'euros.
- La réfection d'une partie de la rue des Vosges où des ralentisseurs ont été réalisés pour essayer de limiter la vitesse.

Au niveau développement économique :

- Ouverture d'un contrôle technique et des boxes de stockage, Rue de Longwy.
- Ouverture d'un garage aux Quémènes.
- Création de serres maraîchères, rue de Longwy
- Ouverture d'une enseigne Darty dans la zone du Leclerc.

Enfin voici quelques chiffres sur la vie communale

La commune lexéenne poursuit son développement.

La population municipale officielle calculée par l'INSEE est de 3672 habitants au 1er janvier 2019, (en réalité c'est la population au 1er janvier 2016). Par rapport à 2017, nous avons enregistré 68 habitants de plus, nous avons un taux de croissance annuel de 2% en moyenne sur 10 ans sur le territoire de Longwy c'est Lexy qui a eu la plus forte progression en habitants. Ce n'est pas dû au hasard car la commune de Lexy par son lieu géographique, par son environnement et sa fiscalité continue et continuera d'attirer les promoteurs immobiliers et les investisseurs économiques. Nous allons vers les 4000 habitants d'ici quelques années. En voici la preuve: en 2017, des permis de construire ont été délivrés pour 11 logements, maison individuelles; en 2018 ce sont 84 logements, maisons individuelles dont 65 pour le groupe Batigère, rue de Verdun qui viennent d'être lancés.

En 2019, 36 logements, rue Brassens, gérés par MMH vont être habités.

Avant de passer la parole à notre Maire « Gérard Allieri » je dis que la commune de Lexy tient son cap et il est temps maintenant de souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous et à vos proches, dans votre vie personnelle ou professionnelle.

« Une belle année 2019 et surtout une bonne santé »

Je vous remercie de votre attention et **VIVE LEXY.**

Christian BASSO
Premier Adjoint

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE Gérard Allieri

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis,

Quelle belle assemblée !!

Quel bonheur de vous voir ici ce soir aussi nombreuses et nombreux !!

Votre présence, large, ne peut que marquer votre attachement à notre belle petite commune !

Nous tous ici formons une communauté humaine soudée, rassemblée, où chacun d'entre nous, quel que soit son rôle, se sent finalement porteur d'une parcelle de l'avenir de Lexy, s'en sent co-responsable, s'en sent l'impérieux besoin de s'y intéresser comme pour mieux participer à la construction continue de ce socle dur si incontournable qu'est la cohésion sociale.

Rien ne se fait, rien ne se construit, dans aucune communauté, quelle que soit sa taille, sans cette cohésion.

Mes trente-six ans de vie communale m'en persuadent.

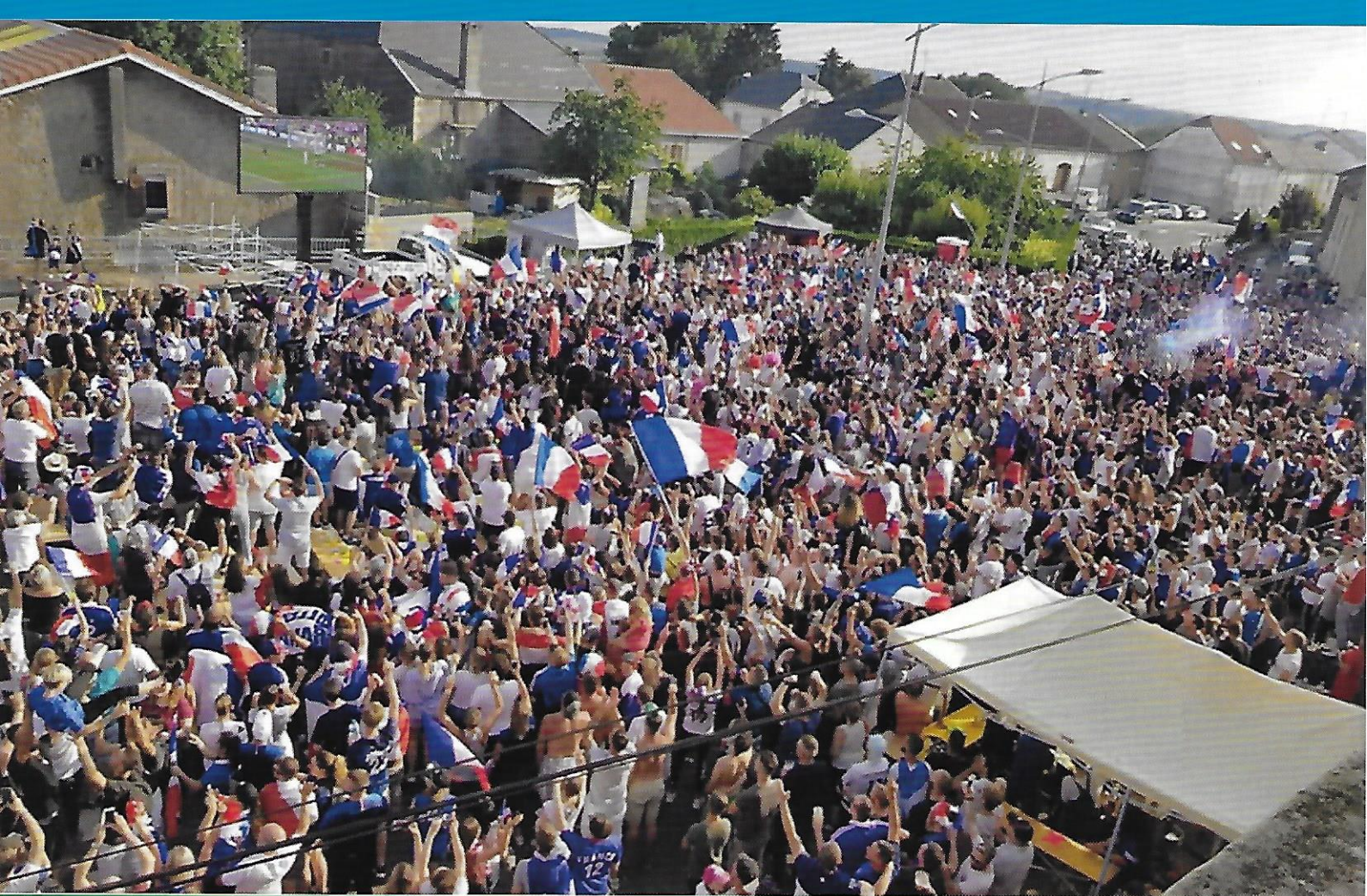
C'est pour sentir cette cohésion, finalement, que vous êtes là.

Comme pour mieux aussi, ensemble, tous ensemble, exorciser les maux actuels de notre société et se ressourcer profondément pour aborder plus forts l'année qui vient. Une année résolument tournée pour moi vers l'espérance. Une année cruciale pour la France et l'Europe avec les échéances électorales de mai prochain. Une année où nos gouvernants doivent impérativement se ressaisir et réorienter les priorités. Le constat est sans appel !

La France est divisée, profondément divisée ; le mal, sourd, couvait depuis très longtemps ; il éclate aujourd'hui avec la juxtaposition maladroite de toute une série de mesures fiscales qui touchent par trop au porte-monnaie des familles qui travaillent et donc à leur pouvoir d'achat.

Depuis 1992 et le traité de MAASTRICHT qui l'a consacré, tous nos gouvernants de gauche comme de droite ont justifié les hausses d'impôts et de taxes en tous genres sur la base du seul ratio à tenir des 3 %





La ville lors de la coupe du monde 2018

du déficit public. C'est l'application de ce sacro-saint ratio qui a conduit depuis la suppression ou le recul de nombre de services publics, la suppression de centaines de milliers d'emplois, par l'abandon massif d'investissements lourds qu'aurait dû porter l'Etat et tout cela pour résorber la dette ! A-t-on mesuré, concomitamment, le coût du chômage de masse tel que nous le vivons ?

Avec le recul, d'éminents économistes affirment avec force aujourd'hui que l'application de ce diktat n'avait et n'a toujours pas de justification économique ! N'a même aucun sens !!

Le résultat de son application rigide est là maintenant.

Malheureusement !!

On ne conduit pas une politique en tirant les gens vers le bas. Jamais ! Nous ne sommes quand même pas en guerre !

On essaie, toujours, de les tirer vers le haut.

Il faut que BERCY cesse d'être le cœur du pouvoir aux ordres de Bruxelles.

Il faut que nos gouvernants laissent ces technocrates à la gestion des finances publiques.

A la seule gestion des finances publiques !

Il faut que nos gouvernants actuels, ils en sont capables, se réapproprient le noble art de la politique. Non pas pour nous faire rêver au changement du monde. Dans une autre vie peut-être. Mais pour, patiemment, effacer ce sombre sentiment de délaissement et de frustration et faire remonter des millions de personnes dans le train FRANCE, le train qui nous mène à notre avenir proche.

Il faut recréer les conditions de la confiance et arrêter de réformer à tout va.

Il faut bien sûr adapter le pays aux contraintes nationales et internationales mais non pas en le réformant précipitamment en y laissant de fortes brisures et cassures mais bien plus en le formant, jour après jour, semaine après semaine, pédagogiquement, pour faire adhérer notre bon peuple. Qui va ainsi se forger une conscience collective absolument nécessaire déjà pour affronter deux dangers bien plus pernicieux que celui de la gestion technique de la dette française, je veux parler de la montée du populisme et du poids de plus en plus important des communautarismes.

Quels dangers !!!

C'est cette conscience collective qui, demain, apportera par ailleurs la confiance, la foi en l'avenir, le retour de notre esprit créatif et, in fine, l'investissement et la croissance.

Et l'application des 3% de Maastricht disparaîtra d'elle-même.

Je veux croire en nos politiques pour s'y atteler et, comme avait dit De Gaulle, assurer l'indispensable unité nationale.

La France des droits de l'homme et des libertés est celle aussi qui porte passion à la justice sociale. Elle est belle cette France-là ! Recouvrons-là !

Trois étages administratifs en-dessous, c'est aussi de confiance en l'avenir qu'il nous faut au niveau de notre intercommunalité.

Domage que par mimétisme avec Bercy, le Président actuel gère la Communauté d'Agglomération non pas comme un Président porteur d'une stratégie de développement mais comme un chef comptable.

Pas la peine de répéter à l'envi que nous sommes la seconde intercommunalité du Département en nombre d'habitants si ce n'est pour aussi peu faire !

Le constat est là, amer !

Nous n'avons pas besoin d'une intercommunalité de services comme l'assainissement ou l'eau à partir de 2020, services que les communes géraient ou gèrent encore bien mieux seules, c'est bien le cas à Lexy, mais d'une intercommunalité de projets.

De vrais et grands projets qui mériteraient toute l'énergie des élus qui y siègent sans s'arrêter au subalterne.

Nous avons besoin à LONGWY d'un plan MARSHALL pour redessiner des pans entiers de l'agglomération hérités de la grande époque sidérurgique.

Pans entiers quasi-abandonnés, - comme l'espace de l'ancien Prisunic par exemple- et qui ne rapportent donc plus rien à la collectivité.

Il faut que la ville-centre redevienne attractive et crée de la richesse fiscale.

Il faut attaquer ce sujet pour LONGWY et d'autres villes de la vallée à la hussarde, façon HAUSSMANN dans Paris.

Il faut arrêter d'attendre le temps qui passe ... en comptant ses petits sous.

Même si la ville-centre a gagné un peu d'habitants, elle continue à se paupériser.

Et nulle autre commune comme la nôtre n'a intérêt à voir cette situation ainsi se dégrader, nous en paierons les conséquences.

Ce plan MARSHALL, c'est bien sûr à l'intercommunalité à le soutenir fortement. Là est non seulement son rôle mais son devoir.

Le travail est colossal car toutes les années perdues ne se rattrapent pas mais ce travail serait tellement porteur.

Pour le financer, il faudrait déjà que l'argent perçu par la communauté d'agglomération reste dans les poches de la Communauté d'Agglomération et ne soit plus en partie redistribué aux communes.

C'est un véritable non-sens que Christian BASSO et moi-même dénonçons depuis dix ans.

L'argent ainsi thésaurisé, j'en suis sûr, aurait ainsi pu servir, par exemple toujours, à traiter la friche «Prisunic». Et des recettes fiscales tomberaient déjà au lieu de laisser cet endroit de centre-ville si rebutant pour tout investisseur en particulier.

Oui, Monsieur le Président ARIES, LONGWY a besoin de ce plan MARSHALL, a besoin d'un coup de fouet porté par un gros emprunt dont le retour serait déjà quasi-assuré.

Ce ne sont pas les 50 000 euros d'études que vous venez encore de financer pour relancer le commerce qui le feront revenir.

Ce sont les points d'attractivité simplement gagnés par un environnement modernisé et une adaptation du bâti aux conditions de vie actuelles de nos concitoyens.

Points d'attractivité qui pourraient permettre de surcroît, par un effet de ciseaux, de baisser les impôts de la ville-centre et booster et l'économie de la ville et la ville. Encore faut-il s'y pencher et y croire !

Ne pas y croire serait, une fois de plus, propos d'un ancien Préfet, reconnaître que l'Agglomération continue de perdre un an tous les ans. Constat qui n'est plus acceptable !!



Toutes les villes du fond de vallée ont été dessinées par la sidérurgie, pour la sidérurgie. Il faut en changer très rapidement la lecture.

Je sais que ce n'est pas vous qui ferez cette petite révolution car vous méprisez l'emprunt.

Et pourtant, et pourtant ...

A Lexy, dès 1989, voici trente ans maintenant, c'est le choix de l'investissement par l'emprunt que nous avons fait avec les résultats que nul ne peut nier aujourd'hui.

Une stratégie totalement opposée à la vôtre, totalement léthargique, qui vient de conduire sur ces dix dernières années à la création de pas moins de 550 emplois !

Auxquels nous avons participé logistiquement ou financièrement, ramenant ainsi le taux de chômage lexéen sous la barre des 6 %, et oui, alors qu'il est encore à plus de 9 % au niveau national.

Ramenant ainsi par corrélation les aides versées par notre CCAS à à peine 1 100 €uros sur 2018 ! presque rien et tant mieux compte-tenu du nombre de personnes ayant retrouvé un emploi quasi-local !

Avec l'arrivée entre autres de nouvelles enseignes sur les zones des Maragolles à l'Est et des Quémènes à l'ouest, avec l'accord obtenu à PARIS début décembre de fusionner les espaces commerciaux LECLERC – en remerciant ici notre député Xavier PALUSKIEWICZ pour toute sa contribution – avec l'arrivée prochaine, après 18 mois de négociation, d'une enseigne GRAND FRAIS sauf recours intempestif, avec l'ouverture de 4 000 m² de serres maraîchères, avec les projets en gestation pour se réapproprier certaines friches industrielles du fond de vallée, oui, oui, je l'assure, le front économique lexéen va encore se renforcer en cette année 2019.

Et oui notre attractivité va suivre également.

Attractivité forte, peut-être même trop forte sous certains aspects, car nous sommes la commune parmi les 21 communes de l'Agglomération qui a gagné le plus d'habitants entre 2006 et 2016 : pas moins de 731 habitants de plus selon l'INSEE, qui ne sont sûrement pas venus sans raison et qu'il faut donc honorer de nos services aujourd'hui.

Compte-tenu des programmes en cours et de ceux de Batigère et MMH en particulier, c'est sûr, nous allons dépasser les 4 000 habitants sous les trois ans à venir.

C'est demain !

En ayant toujours à l'esprit de structurer l'espace urbain pour privilégier la qualité de vie à la quantité d'habitants.

Le taux de vacance de logements est au plus bas, tout se vend et s'achète, les droits de mutation n'ont ainsi jamais été aussi élevés car l'activité immobilière bat son plein.

Oui, Lexy vit.

Grâce à notre stratégie de porter l'avenir et non de faire de l'immobilisme, je le répète, depuis 1989.

Et les travaux suivent.

Sur 2017 et 2018, ce ne sont pas moins de 5,5 millions d'euros d'investissement qui ont déjà été réalisés ou engagés qui transforment notre belle petite cité.

Ils sont en partie sous vos yeux. Je n'y reviendrai pas préférant déjà évoquer ceux de 2019 avec de gros travaux toujours sur l'école Jean Macé, la reprise totale de la rue des Acacias avec enfouissement des réseaux secs, la réfection du Chemin de la Vairine, l'aménagement par convention avec le Département de l'entrée ouest des Maragolles, une première tranche espérée sur la reprise de notre parc municipal, une première tranche aussi sur le cheminement doux entre la Mairie et la zone commerciale, la réfection et mise en lumière de notre clocher et, très beau projet, le suivi des études pour la construction d'une centrale hydro-électrique pour laquelle nous avons reçu les droits d'eau courant 2018. En continuant aussi à avancer sur nos projets Nouvelle Mairie et Ecole Maternelle.

Et tout cela avec une taxe foncière toujours à 10 points et un prix de l'eau qui vient de baisser à 0,69 euros par m³ pour la sixième fois quasi-consécutivement.

Que chacun sache bien ici que nous nous battons pour défendre ces acquis, ces acquis communaux qui laissent une part non négligeable de pouvoir d'achat à nos concitoyens.

Car la commune de France, raillée par les élites technocratiques parisiennes, attaquée de toute parts depuis de trop nombreuses années maintenant est toujours autant plébiscitée par ce bon peuple de France.

Oui je crois donc que demain, avec l'intelligence de nos dirigeants et le rôle indirect du mouvement des Gilets



La rue Spicq

Jaunes, je crois que la Commune devrait retrouver des couleurs.

« La commune de France est la moins coûteuse et la mieux gérée des institutions républicaines ; elle est à la fois, une école de la démocratie, le lien du bénévolat et le moteur de l'investissement. A l'inverse, tous les regroupements, surtout s'ils sont contraints, n'ont jamais fait que générer des dépenses supplémentaires, ralentir les projets et éloigner le citoyen des preneurs de décisions ». Ces quelques lignes que vos élus lexéens savourent ne sont pas de moi mais extraites d'un rapport d'une commission ministérielle de 2016.

Tout y est dit.

Et nous donne force pour continuer à faire progresser notre belle petite commune avec vous tous ici rassemblés.

J'y crois tellement que je j'y suis déjà engagé avec tous les élus de qualité qui m'entourent dont mon premier adjoint, Christian BASSO que je remercie pour sa parfaite loyauté.

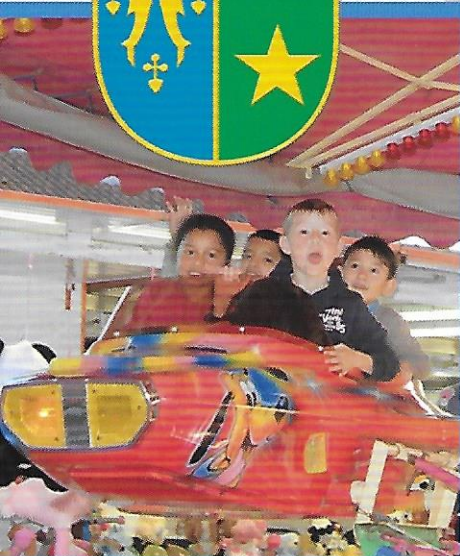
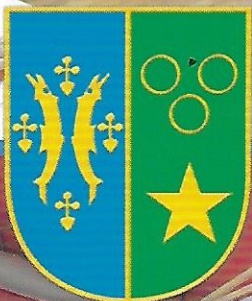
Avec les membres de notre personnel communal, nos délégués au CCAS, tous les bénévoles de nos nombreuses associations, tous les acteurs économiques ici représentés, je le pressens, nous allons dessiner une belle année 2019, pleine de belles réalisations mais surtout d'espérance retrouvée en notre avenir.

A vous toutes et tous ici présents, aux Lexéennes et Lexéens, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année.

Vive la commune libre de LEXY
Vive LEXY
Vive la France.

Le Maire,
Gérard ALLIERI





Vitalité et brio de notre jeunesse